

ASSUR-BP Horizon

Vous avez moins de 28 ans ? Bénéficiez d'une assurance dédiée

ASSUR-BP HORIZON, C'EST QUOI ?

C'est un contrat d'assurance destiné aux jeunes de moins de 28 ans (27 ans inclus au moment de la souscription) qui souhaitent gagner en indépendance.

Son objectif est double : vous couvrir à titre personnel et en responsabilité civile lors de toutes vos activités quotidiennes (activités sportives, stages en entreprise, études, etc.) et/ou vous permettre d'assurer votre premier logement (de moins de 50 m²) grâce à un contrat simple et spécifiquement étudié pour les plus petits budgets.

QUELS SONT SES AVANTAGES ?

- Un contrat simple et économique
- Une assistance voyage et vacances 24h/24 et 7j/7
- Une couverture complète de la personne (formule Personnelle) mais également du logement (formule Tous Risques)
- Un capital études en cas d'absence aux examens, suite à un accident ou une maladie

QUELLES SONT SES CARACTÉRISTIQUES ?

- **Bénéficiaire** : être âgé de moins de 28 ans (27 ans maximum à la souscription), sans enfant, et quelle que soit votre situation familiale et assurer un logement, en location, de moins de 50 m²(¹), avec un mobilier à assurer ne dépassant pas 7 500 €(¹). Vous ne devez pas posséder d'animal dangereux (chien de garde, chien de chasse, etc.)
- **Choisissez la formule qui vous convient le mieux** :
 - **La formule Personnelle**, pour votre couverture privée, offre notamment les garanties suivantes :
 - ◇ Responsabilité Civile Vie Privée et Défense/Recours
 - ◇ Prise en charge des frais de santé en cas d'accident
 - ◇ Individuelle Accident
 - ◇ Assurance annulation de voyages
 - ◇ Capital études destiné aux étudiants qui ne peuvent pas se présenter à un examen suite à un accident ou à une maladie
 - **La formule Tous Risques**, pour votre premier logement, vous permet de profiter des garanties de l'offre Personnelle et des garanties logement suivantes :
 - ◇ Incendie, dégâts des eaux
 - ◇ Vol et tentative de vol
 - ◇ Responsabilité civile de locataire
 - ◇ Dommages aux biens mobiliers
 - ◇ Dommages électriques aux appareils
 - ◇ Perte d'usage du logement
 - ◇ Vol de l'ordinateur portable suite à une agression sur la voie publique
- **Bénéficiez d'une assistance voyages et vacances 24h/24 et 7j/7** :
 - Pour tout événement survenant à plus de 50 km de votre domicile, et sur décision médicale, organisation et prise en charge de votre rapatriement jusqu'à l'hôpital le plus proche de votre domicile
 - Prise en charge, sans franchise kilométrique, des frais de secours
 - Mise à disposition d'un titre de transport aller et retour pour l'un de vos proches afin qu'il se rende à votre chevet si vous n'êtes pas transportable avant 10 jours

- **Profitez de garanties essentielles pour une cotisation modique :**
 - 26 € TTC/an pour la formule Personnelle
 - A partir de 54 € TTC/an pour la formule Tous Risques (pour un logement de moins de 30 m² et 3 000 € de mobilier assuré)
 - Disposez d'un capital études en cas de problème
 - Versement d'un capital études si un événement (accident, maladie, etc.) vous oblige à recommencer la même année d'études
 - Assurez votre colocataire à partir de 10 € supplémentaires seulement

▶ **Formule Personnelle**

Il n'y a pas d'obligation légale à se protéger individuellement. Mais en cas de coup dur, cette formule sera la bienvenue pour vous aider à y faire face

▶ **Formule Tous Risques**

Dès lors qu'il loue un logement, le locataire doit a minima l'assurer au titre de sa Responsabilité Civile locative. Toutefois, afin de vous offrir une réelle couverture, nous vous proposons une assurance complète et bien pensée afin de couvrir également votre mobilier ainsi que votre Responsabilité Civile vie Privée

- **Durée :** renouvelable annuellement par tacite reconduction jusqu'au 31 décembre de la 27^e année de l'assuré
- **Frais de mise en place :** Aucuns

QUELLES SONT LES GARANTIES⁽¹⁾ ?

Les garanties	FORMULES	
	Personnelle	Tous risques
Responsabilité civile - Défense / Recours	X	X
Individuelle Accident : invalidité, assistance tierce personne, aménagement cadre de vie	X	X
Frais de santé suite à un accident : frais de soins, séjour en chambre particulière, prothèse dentaire	X	X
Garanties complémentaires : capital études ⁽²⁾ , dommages au matériel de stage, annulation voyage	X	X
Assistance accident, maladie grave, rapatriement, frais médicaux à l'étranger, frais de secours	X	X
Responsabilité habitation : responsabilité de locataire, dommages matériels et immatériels aux voisins et aux tiers		X
Dommages aux biens mobiliers : <ul style="list-style-type: none"> • Incendie et événements assimilés • Dégâts des eaux • Vol et tentative de vol • Dommages électriques aux appareils • Tempête, catastrophes naturelles • Perte d'usage du logement • Frais annexes • Garanties hors logement⁽³⁾ 		X
Décès : frais d'obsèques	X	X

"BON À SAVOIR"

- **Bénéficiez en plus d'une garantie annulation voyage**
- **Couverture en France comme à l'étranger***

⁽¹⁾ Selon les conditions contractuelles en vigueur

⁽²⁾ Spécifiques aux étudiants qui ne peuvent se présenter à un examen suite à un accident ou une maladie

⁽³⁾ Responsabilité locataire et dommages subis par vos objets personnels du fait d'un événement garanti lors de vos déplacements (voyage, vacances, etc.)

ASSUR-BP Horizon est un contrat assuré par BPCE IARD Chauray - BP 8410 - 79024 NIORT Cedex 9 - France - Tél. : +33 5 49 34 35 36 - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 50 000 000 € entièrement versé - Entreprise régie par le code des assurances - 401 380 472 RCS Niort Siège social : Chaban - 79180 CHAURAY - France

SBE – Société de Banque et d'Expansion - Société Anonyme régie par les articles L 511-1 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux établissements de crédits, au capital de 31 000 000€ RCS Paris 482 656 147 – APE 6419Z – TVA n° FR 80 482 656 147 – Courtier en assurance, immatriculé auprès de l'ORIAS sous le n° 07 022 984. Siège social 22, rue de Courcelles - 75008 PARIS ; Tél. : 01 56 69 89 00 (non surtaxé) Télécopie : 01 45 63 26 57.